54500 Vandœuvre

n° 114 • juillet 2023

Vandœuvre
LÈS-NANCY

Dernières actualités du Centre Les Nations

Centre commercial Les Nations

La copropriété du Centre privé d'affaires Les Nations est en quasi-faillite. Elle est placée sous administration judiciaire depuis plus de 5 ans. Constat a été fait que cette copropriété privée ne pouvait plus s'en sortir sans une assistance, et en particulier de la puissance publique. Ainsi la fermeture a été évitée grâce à des avances remboursables consenties par la Ville et la Métropole en accord avec la Préfecture.

Les avancées politiques ont permis d'assurer la fourniture du chauffage du Centre cet hiver ainsi que la réalisation des travaux de mise aux normes Sécurité Incendie. Elles ont évité de mettre au chômage plusieurs centaines de personnes sans compter la disparition du pôle santé.

Outre la vétusté d'une structure insuffisamment entretenue et un taux de vacance de plus de 50 %, les dettes importantes du Centre proviennent notamment du non-paiement des charges par près de la moitié des copropriétaires. **L'administrateur judiciaire a mis en œuvre une procédure pour recouvrer les impayés,** néanmoins force est de constater que les charges financières sont actuellement trop élevées par rapport aux services rendus. Ainsi le statut d'Immeuble de Grande Hauteur (IGH), accueillant du public (ERP), entraine l'obligation d'un service coûteux de sécurité sur place..

Le changement de destination d'une partie de la tour en logements permettrait de réduire significativement le coût des charges, en sortant notamment de la réglementation IGH très contraignante.

Dès 2020, la Ville a rassemblé autour d'elle un groupe de partenaires institutionnels pour la réalisation des études indispensables (état des structures, étude architecturale, désamiantage, attractivité commerciale et économique, pôle médical, scission de la copropriété, portage financier, gouvernance…) pour déterminer les conditions nécessaires à la restructuration du Centre. Ces études ont montré que :

- le coût d'une démolition du Centre (environ 80 millions d'euros) était 2 fois plus élevé qu'une réhabilitation en profondeur ;
- la structure des bâtiments, œuvre d'Henri Prouvé, reste globalement saine, et se prête à une division en volumes ainsi qu'à une reconversion des espaces ;
- l'espace dédié aux commerces doit être réduit et adapté ;
- le pôle médical facilement accessible est très fréquenté bien au-delà de Vandœuvre,
- la restructuration du Centre doit s'inscrire dans un projet de centralité de la ville, allant du marché au pont de Kehl ;
- il y a un besoin de logements (pour étudiants, pour personnes âgées, mixte…) dans ce secteur.

La situation ne pouvant perdurer, la Ville et la Métropole ont décidé de passer par une procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour déterminer les orientations et contraintes de l'opération de restructuration du Centre des Nations. **Le projet est de maintenir ouverte la galerie commerciale et de vider la tour pour la fermer.** M. le Maire a demandé le rattachement des Nations à la convention qui nous

lie à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, ce qui permettra d'accroître les ressources en ingénierie et en financements.

La première action consistera à maintenir l'offre médicale existante et à développer une offre de soins complémentaires, répondant aux besoins du territoire (sous la forme d'une maison pluriprofessionnelle de santé) en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, le CHRU, la Métropole et la Région Grand Est.

En accord avec les professionnels de santé de la tour, la Ville privilégie leur transfert vers une structure modulaire à construire à proximité des Nations.

Un maître d'œuvre a été missionné par la ville de Vandœuvre afin de réaliser une étude de faisabilité relative à l'implantation de bâtiments médicaux de 2100 m² de surface utile. Le coût global de l'opération est à ce stade estimé à 8,50 M€ TTC, avec un délais de mise en œuvre minimum de 18 mois.

En parallèle, une démarche est en cours pour reloger les professionnels hors santé travaillant dans la tour. La tour une fois vidée de ses occupants serait reconvertie en logements conformément aux besoins. Il est prévu ensuite de rénover le centre commercial lui-même, afin de le mettre au standard des normes actuelles.

ÉDITO

Les beaux jours arrivent et, avec eux, leur lot de manifestations : fêtes des voisins, kermesses dans les écoles, Désir de Nature, Fête des Associations, bal du 14 juillet, Vandœuvre In Game... Sans oublier les nombreuses animations « Estivales » qui vont rythmer la période et dont le programme vous est détaillé dans ce numéro. Après les années COVID que nous avons connu et qui nous ont tous durement éprouvés, le retour de ces moments de convivialité, qui font l'ADN de notre ville, est une satisfaction pour tout le monde.

L'été 2023 sera également marqué par le démarrage de chantiers importants comme la création d'un office de restauration à l'école Jeanne d'Arc ou encore la rénovation complète du terrain de foot Sonnet 2 au Parc des Sports. Ces travaux se prolongeront par la création d'un auditorium pour l'école de musique ainsi que par celle de terrains multisports au PSVN. A cela s'ajoute la poursuite des travaux de mise en accessibilité des écoles Jean Pompey et Charmois.

Enfin, le programme de désimperméabilisation des cours d'école va également se poursuivre et il concernera, cet été, les écoles Jules Ferry et Europe-Nations. Tous ces chantiers marquent la volonté de la municipalité d'investir pour accompagner des politiques publiques ambitieuses dans les domaines éducatif, sportif, culturel...

Je tiens à remercier l'ensemble des agents, élus et bénévoles associatifs qui se mobilisent durant toute cette période pour animer la ville et poursuivre sa mutation.

Les nombreux travaux de voirie nécessaires pour le lancement des nouvelles lignes 1 et 4 de trolleybus constituent une gêne importante pour tous mais particulièrement pour les commerçants concernés. Il est important de les soutenir pour continuer à bénéficier de leurs services.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Séphane Hablot
Le Maire

SOMMAIRE

2 ACTUALITÉS
3 ÉDITO
4 RETOUR SUR...
6 SCOLAIRES
7 ASSOCIATIONS
7 SPORT
8 CULTURE
10 NUMÉRIQUE
11 PATRIMOINE
12 DOSSIER NATURE
18 TRAVAUX
20 CCAS
21 SANTÉ
22 CONSEILS DE QUARTIERS
24 ÉCONOMIE
25 AU FIL DU CONSEIL
26 TRIBUNES

Hôtel de Ville :
7, rue de Parme
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 51 80 00
Fax : 03 83 51 80 01

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Retrouvez toute l'actualité de la ville de Vandœuvre sur www.vandoeuvre.fr contact@vandoeuvre.fr @Vandoeuvre

Services de la Métropole

Allo Stan (Bus et Tram)
0383300808

Service des eaux
0383918383

Urgences 24h/24 h
0383918362

Maison de la propreté
0354502040

Service éclairage public 24h/24h
0383918358

Circulation 24h/24h
0383404646

Allo voirie
0383918171

Signaler tous types de dysfonctionnement
www.g-ny.org

54500 VANDŒUVRE
le magazine de notre ville

Directeur de la publication :
Stéphane HABLOT

Directrice de la communication :
Alma MEHMETI

Photos/Rédaction/Infographie :
Service Communication
Couverture : Fabien Veançon
4e couverture : Olivier Bourgois

Impression : Lorraine Graphic
Dépôt légal n° 1098

© Ville de Vandœuvre - 07/2023

Magda Wiet-Hénin
Championne du Monde

Félicitations à Magda Wiet-Hénin, Vandopérienne, sacrée Championne du Monde de taekwondo à Bakou ! Un grand bravo à elle pour son talent exceptionnel et son travail acharné qui l'ont menée jusqu'à la plus haute marche du podium. Une consécration qui la place sur la voie royale dans l'optique d'une qualification pour les Jeux Olympiques.

Signature d'une « convention
territoriale globale »

La Ville et la CAF ont élargi leur partenariat avec la signature d'une « convention territoriale globale », le mercredi 29 mars. Les actions communes ne concerneront plus seulement la jeunesse, mais s'étendront également à la petite enfance, à la parentalité, à l'accès aux droits et au logement.

Commémoration
Victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai, la ville de Vandœuvre a commémoré la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les habitants se sont rassemblés au monument aux morts pour rendre hommage aux soldats et aux civils qui ont perdu la vie pendant le conflit.

Les 10 ans du Festival
Vand'Influences

L'Édition 2023 « Les 10 ans » nous a ouvert les portes d'un univers culturel diversifié et captivant. Au cours de ces trois semaines, entre mars et avril, à travers des ateliers participatifs, des concerts et des expositions, nous avons découvert une multitude d'artistes et de styles musicaux.

Action de Plogging
organisée par le Nancy Handball

Les jeunes joueurs ont ramassé des déchets tout en faisant de l'exercice au parc de Brabois, avec le soutien de la mairie qui a fourni le matériel et des éducateurs du club qui ont encadré l'activité.

Bienvenue au
Château de Brabois

C'est officiel : le château de Brabois a ouvert ses portes mercredi 12 avril. Il comprend un hôtel de 18 chambres, 2 suites, un restaurant de 70 couverts et une brasserie de 30 couverts. Un cadre idéal, dans un écrin de verdure, favorisant repos, détente et tranquillité.

Désir de Nature
met la biodiversité à l'honneur

Cette 5e édition fut axée sur la préservation et la reconquête de la biodiversité communale. Désir de Nature rassemble les acteurs et partenaires de l'environnement autour de stands et d'ateliers-découverte, l'occasion d'apporter un regard nouveau sur les liens entre l'Homme et la nature, et sur la place de la nature dans la ville.

Promouvoir
le don du sang citoyen

La Ville a récemment signé une convention avec l'Etablissement Français du Sang et l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles pour promouvoir le don du sang citoyen. Ce partenariat a pour objectif de renforcer l'information et la sensibilisation autour du don de sang, d'encourager activement la participation de la population pour sauver des vies, et de faciliter les campagnes de collecte à travers la ville.

L'éducation, priorité numéro 1 !

Projet Éducatif de Territoire 2023/2026

L'épanouissement et la réussite des enfants fréquentant les établissements scolaires de Vandœuvre sont au cœur de l'action de la Ville et figurent au rang des priorités de l'équipe municipale.

La commune de Vandœuvre, soucieuse du bien-être des petits Vandopériens, renouvelle pour les 3 années à venir son projet éducatif de territoire, afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité pendant la totalité des temps scolaires et périscolaires.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) transcrit la politique éducative de la Ville et poursuit des objectifs ambitieux en faveur de l'éveil et du bien-être des enfants de 3 à 18 ans, dans leurs parcours scolaires autant qu'individuels :

- Il affirme la complémentarité et la cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant avant, pendant et après l'école. La Ville, dans son rôle de co-éducateur, accompagne les enfants et les familles dans les volets de la santé, de l'inclusion, du vivre-ensemble ;
- Il renforce la qualité de l'offre éducative municipale grâce, notamment, à la formation des agents de terrain ;
- Il favorise l'inclusion de tous les enfants en donnant une priorité absolue à l'égalité des chances.

Le PEdT 2023-2026, labellisé Plan Mercredi, traduit l'ambition éducative pour tous les enfants vandopériens. Il met l'enfant au cœur de la politique publique de la ville de Vandœuvre. Il implique une vision commune, avec l'ensemble de la communauté éducative, dans une démarche de partenariat des élus, des services de la ville et de l'Éducation Nationale, des réseaux associatifs et les parents d'élèves.

La ville de Vandœuvre a souhaité dès 2017, remettre en place la semaine de 4 jours pour permettre aux enfants de bénéficier d'une journée de repos en milieu de semaine. Pour accompagner ce changement, le Plan Mercredi permet de proposer aux familles une solution en mettant en place des accueils de loisirs avec une large palette d'activités éducatives de qualité.

Bâti autour de quatre axes forts, le bien-être des enfants, la réduction des inégalités, les actions de la communauté éducative et l'accompagnement à la fonction parentale, ce projet éducatif de trois ans est le reflet de l'action municipale et des partenaires, en faveur de la réussite éducative de tous les Vandopériens.

La Ville de Vandœuvre, réaffirme sa volonté de collaboration avec les services de l'État et les différents acteurs pour la réussite éducative de tous les enfants vandopériens.

Vandœuvre, ville associative

La ville de Vandœuvre et le Conseil des Associations vous donnent rendez-vous pour la prochaine édition de la Fête des Associations, le dimanche 2 juillet de 11h à 18h au parc Richard Pouille.

Une centaine de stands sera tenue par les associations participantes afin de présenter leurs activités, échanger et informer les visiteurs. De nombreuses animations seront proposées : démonstrations sportives, initiations, activités manuelles et artistiques, déambulations dans les allées, jeux, etc.

Des activités viendront compléter le programme tout l'après-midi : carrousel loufoque et atelier mobile de confection, jeux en bois, course de petites voitures, grand prix de la moulinade, confection de fleurs recyclées, miniferme, tours de calèche, jeux d'eau pour les petits, activités de découverte de la nature pour les tout-petits: ateliers autour du numérique et d'autres surprises à découvrir sur place.

Fête des associations 2022

Des ateliers « débrouille »

- Apportez le doudou abîmé de votre enfant, il sera chouchouté entre des mains expertes (Tricot Couture Service) ;
- Apprenez à entretenir et réparer vous-même votre vélo pour en profiter longtemps (Dynamo) ;
- Venez faire réparer votre petit électroménager ou un objet du quotidien au stand du Repair'café.

À 18h30, concert de Morik sur le site des concerts d'été. Un espace restauration à prix coûtant saura ravir les plus gourmands.

SPORT

Des stages sportifs

Pour chaque période de vacances scolaires, la Ville organise des stages sportifs dispensés par des éducateurs en partenariat avec les clubs locaux. C'est l'occasion pour les enfants et les jeunes de découvrir de nouvelles disciplines sportives !

Ces stages sportifs s'adressent aux enfants âgés de 7 à 11 ans. Le programme est distribué directement par les éducateurs dans toutes les écoles élémentaires de Vandœuvre et est consultable sur le site internet de la ville.

Que vous soyez Vandopérien avec la Carte Jeune ou que vous résidiez en dehors de Vandœuvre, chacun peut accéder à une multitude d'activités (arts du cirque, baby roller, baby tennis, danse, foot en salle, handball, badminton, escalade, squash, tennis de table, etc.). Attention à bien se présenter avec les affaires de sports nécessaires à la pratique de l'activité (vêtements adaptés, chaussures, bouteille d'eau, casquette) !

Retrouvez le programme détaillé des stages sportifs proposés pour les grandes vacances d'été dans le dépliant « Un été à Vandœuvre ».

Sortie vélo, stages sportifs

Hector Michaut, fait le buzz

Nul doute que de nombreux amateurs et marchands d'Art Nouveau lorrains ou nationaux vont se précipiter à l'exposition qui se tiendra ce mois d'octobre à la Ferme du Charmois ! En effet à l'occasion du centenaire de la mort d' Hector Michaut, la Ville et la Société Lorraine des Amis des Arts et des Musées (SLAAM) proposent la première exposition de l'œuvre de cet ébéniste dont les créations injustement oubliées, s'inscrivent dans le mouvement de l'École de Nancy.

Né le 21 avril 1874 à Noyers-sur-Serein, le jeune Hector, à la sortie de l'école primaire fait son apprentissage chez les ébénistes de sa commune. Il va alors profiter de la présence d'une Maison du compagnonnage, pour entreprendre son Tour de France.

Affecté à Nancy à l'occasion de son service militaire, il est emballé par le courant artistique de l'École de Nancy. Il se fait embaucher d'abord dans l'atelier de Louis Majorelle. Il ouvre son propre atelier à Nancy, en 1906.

Le style d'Eugène Vallin lui est transmis par son principal sculpteur, Victor Guillaume, qui avait œuvré dans l'atelier du maître, boulevard Lobau.

Après la Grande guerre, il s'installe à Paris où il mourra subitement à 48 ans, le 25 mars 1923. Sa production d'œuvres uniques, à la commande, se distingue par une grande qualité d'exécution et son inspiration du style d'Eugène Vallin. Cette exposition présentera un ensemble inédit de meubles, dessins et photographies venus de collections particulières.

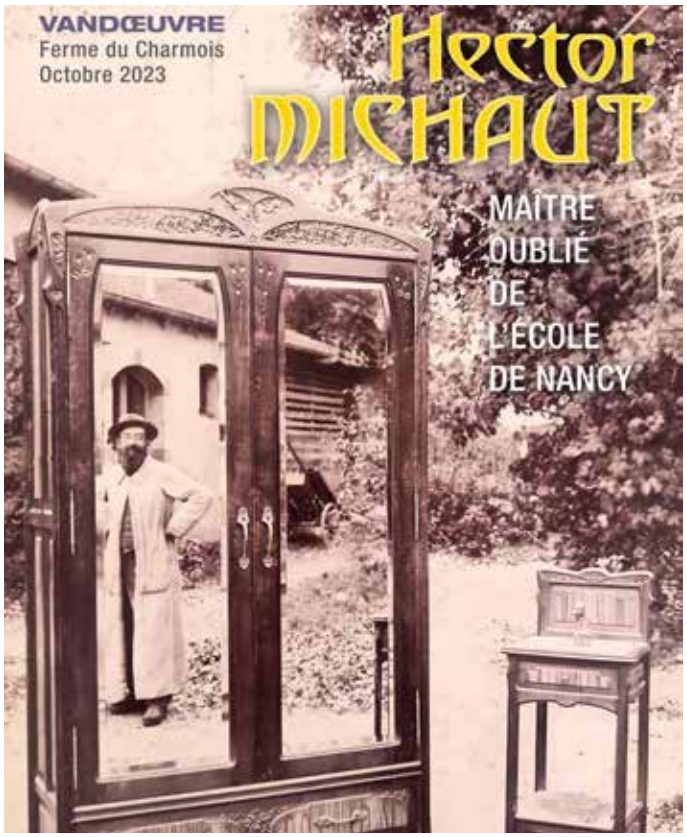

Hector Michaut, hébéniste nancéen

De qualité muséale, cette exposition trouvera parfaitement sa place dans l'espace fin de siècle du château du Charmois et participera à la notoriété culturelle de notre cité.

Info +

Entrée gratuite : tous les samedis et dimanches du mois d'octobre de 10 h à 12h et de 14h à 18 h. Visites guidées de groupes sur demande au service de la Culture.

Concerts d'été à Vandœuvre

Comme chaque été, Vandœuvre se met à l'heure des concerts en plein air. Au programme : rock, funk, soul, country... les dimanches, au Parc Richard Pouille. Des concerts gratuits pour le plus grand plaisir de tous et des artistes prêts à mettre une folle ambiance. À chaque oreille son concert !

02.07 - 18h30
«Morik» *(musique des Caraïbes)*
09.07 - 16h
«Lone Star Revival» *(Country)*
16.07 - 16h
«Voodoo Doctors» *(Rock)*
30.07 - 16h
«Soulstuff» *(Funk et Soul)*
06.08 - 16h
«Freebirds Revival» *(Rock)*
13.08 - 16h
«Soul Brothers» *(Funk et Soul)*
20.08 - 16h
«Gueules d'Aminche» *(Chansons Françaises)*
27.08 - 16h
«L'Orchestre Baila» *(Musette)*

À la découverte de la musique

Et si nous partions à la découverte de la musique grâce aux séances d'éveil musical destinées aux enfants de 4 à 6 ans ? Ces séances proposent une approche musicale à partir de différentes activités : la découverte et l'exploration d'instruments de musique, l'apprentissage de chants, l'expression corporelle, et des émotions, les paramètres du son, etc.

De manière ludique, les enfants sont amenés à être acteurs de leur apprentissage par le biais de jeux musicaux et la manipulation.
À chaque séance, ce sont des jeux de cartes qui sont proposés, des jeux de société musicaux, des lotos sonores, des jeux en mouvement, agrémentés, selon les notions abordées, de matériel de récupération et de fournitures destinées aux activités manuelles.

Les enfants de 6 ans découvriront également les prémices de la Formation Musicale (solfège), toujours de manière ludique, et auront aussi le privilège d'essayer pendant 30 minutes par séance, un grand nombre d'instruments enseignés au sein de l'établissement.

Les séances se passent dans la bonne humeur, le plaisir, et la cohésion du groupe.

Séance d'éveil musical

Info +

Réinscriptions du 5.06 au 13.07.2023
Nouvelles inscriptions du 30.08 au 8.09.2023
03 83 54 32 45
ecoledemusique@mairie-vandoeuvre.fr

1ère édition du Festival Petits Lecteurs

La médiathèque et le service Petite Enfance de la Ville s'associent pour la 1ère édition du Festival Petits Lecteurs qui se déroulera samedi 23 septembre de 10h à 17h à la médiathèque Jules Verne.

Les petits de 0 à 6 ans et leurs parents pourront découvrir et participer à de nombreuses animations gratuites sur le thème du Loup.

Pour les spectacles, les contes et les ateliers enfants/parents, les places seront limitées, les inscriptions se feront le jour-même.

Également, expositions, vente de livres, atelier de sérigraphie, lecture d'histoires seront en accès libre.
Les enfants des écoles maternelles et des crèches municipales et associatives seront conviés en avant-première à un spectacle dès le lundi 18 septembre ; un spectacle tout public sera proposé le mercredi 20 à la médiathèque, sur inscription.

Info +

Programme complet : vandoeuvre.fr

1ère édition : Festival Petits Lecteurs

Vandœuvre in Game, le rendez-vous de la rentrée

Organisé par le service Ville numérique, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable des geeks, des gamers et des cosplayers. Il permet à un public de tous âges de découvrir les nombreuses animations, de participer à des jeux et à des tournois, d'assister à des conférences, etc.

Le festival geek et gaming de Vandœuvre s'apprête à jouer sa quatrième édition les 2 et 3 septembre prochains au Parc des Sports.

La troisième édition de « Vandœuvre in Game » s'était déroulée en septembre 2022 et avait été une vraie réussite avec plus de 3 000 participants pendant le week-end. Cette année, la municipalité, qui porte le projet, espère faire autant d'entrées !

L'évènement s'étend sur plus de 1 400 m2 au Parc des Sports. Un espace où vous allez pouvoir apprécier les concours de Cosplay, des tournois de e-sport, des vols de drones, des initiations aux jeux de plateaux et de rôles, ou encore observer les combats au sabre laser des chevaliers Jedi, etc.

Vandœuvre in Game 2022

« Vandœuvre in Game » est aussi une porte d'entrée pour sensibiliser à l'utilisation du numérique et aux logiciels libres accessibles pour tous. C'est un événement qui touche aussi bien un public assidu à ce genre de pratique que des familles. À vos manettes. Prêts ? Amusez-vous !

Info +
vandoeuvreingame.fr

Une nouvelle borne interactive

Afin de permettre à tous de consulter l'affichage réglementaire, la municipalité s'est dotée d'une borne tactile sur le parvis de la Mairie.

Que ce soit lors d'une visite en mairie pour un rendez-vous, ou parce que l'on n'a pas d'accès à internet, la borne interactive connectée est un outil facile à utiliser.

À la fois ergonomique et adaptée aux personnes à mobilité réduite, elle permet aux usagers de consulter l'ensemble des documents que la municipalité se doit d'afficher de manière simplifiée et en toute autonomie.

En quelques clics, cette borne permet également de consulter le site internet de la Ville ainsi que d'autres services en ligne proposés par la collectivité.

Borne interactive

Un peu plus près des étoiles !

Lorsque l'on se promène sur les hauteurs de Brabois, à l'angle de la rue du Doyen-Parisot et de la rue du Vivarais, l'on peut s'interroger au sujet de cet étrange bâtiment surmonté d'une coupole : un observatoire ! Pour satisfaire notre curiosité, il nous faut remonter au début des années 1900, au moment où naît, à Odessa, en Ukraine, Alexandre Kaplan.

Fuyant les massacres de la Révolution Russe de 1917, Alexandre s'est installé à Paris, avec sa famille, et a suivi des cours de physique-chimie à la Sorbonne. Il a poursuivi ses études à Nancy pour endosser quelques années plus tard le métier d'ingénieur à la Compagnie Générale Électrique de Nancy.

Passionné d'astronomie et d'astronautique, Alexandre Kaplan a très vite eu le souhait de développer l'enseignement des sciences aux plus jeunes, aux étudiants mais aussi auprès du grand public. C'est alors qu'il est devenu le président de la Société Lorraine d'Astronomie et qu'il a décidé de construire, à ses propres frais, un observatoire sur les hauteurs vandopériennes, que l'on surnomme encore aujourd'hui « l'observatoire Kaplan ».

Observatoire Société Lorraine d'Astronomie

Par ailleurs, cet ingénieur passionné par les étoiles, a eu l'immense privilège de recevoir en sa demeure, l'actuel Château Anthoine situé rue Gambetta, Youri Gagarine, lors de sa tournée mondiale en 1962, après avoir effectué le 1er vol dans l'espace.

Cet observatoire aujourd'hui désaffecté, fait l'objet d'une réflexion commune avec la Société Lorraine d'Astronomie, pour sa préservation et sa mise en valeur.

Présentation de la Société Lorraine d'Astronomie

La Société Lorraine d'Astronomie (SLA) est une association basée à Vandœuvre, dédiée à la promotion de l'astronomie et des sciences connexes. Depuis plus de 50 ans, elle propose des activités pour les passionnés d'astronomie. L'association organise régulièrement des soirées d'observation, des conférences, des expositions, ainsi que des ateliers pour apprendre les techniques d'observation. Elle accueille également les jeunes pour les sensibiliser aux merveilles de l'Univers. La SLA est un lieu convivial pour partager sa passion de l'astronomie. Son local est situé à la Faculté des sciences et technologies. Il est surmonté d'une coupole qui permet d'observer le ciel. Les membres de l'association se réunissent tous les mardis soir.

Info +

www.astronomie54.fr

Vandœuvre, une culture de la Nature

À Vandœuvre, les espaces verts représentent 20 % de la superficie communale, soit 192 hectares d'espaces naturels préservés, de larges aménagements paysagers entre les immeubles...

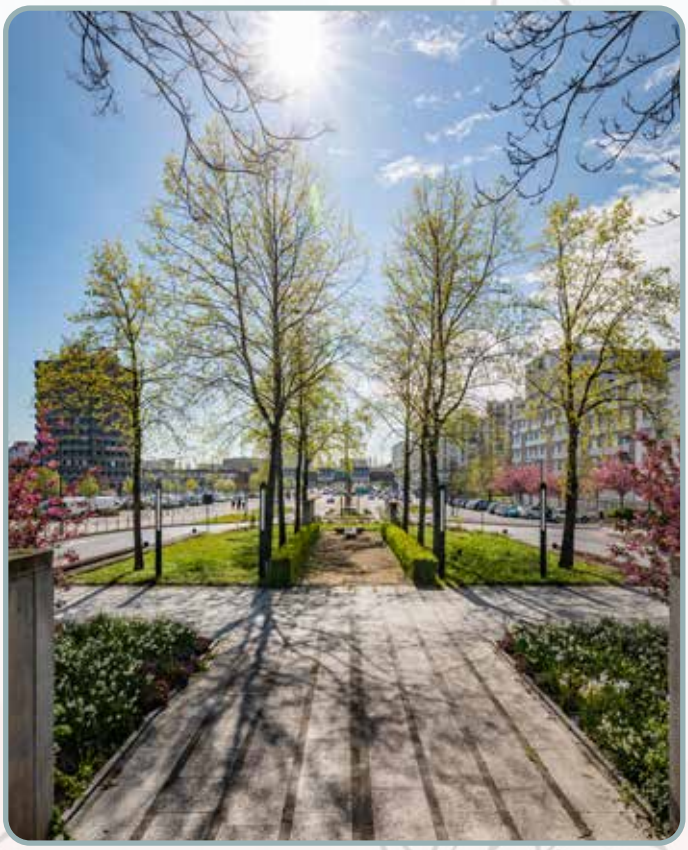

D'ailleurs, lorsqu'ils nous rendent visite, nos amis britanniques de la ville jumelée de Gedling, grands amateurs de jardins, sont toujours très élogieux en vantant la forte présence d'espaces naturels préservés, de larges espaces paysagers entre les immeubles et bien sûr... la gestion responsable de nos parcs. Ils n'ont pas tort !

On dit que « le siècle qui s'annonce sera respectueux de la Nature ». Insufflé par des Vandopériens, des associations, des universitaires sensibles à l'écologie et une politique environnementale volontaire de la municipalité et de ses services, un intense mouvement « pour la Nature » s'est mis à se développer à travers tous les quartiers.

Il s'agit d'un mouvement authentique et profond, désireux d'agir efficacement et à tous les niveaux pour cultiver un monde viable et naturel pour ses enfants.

Vandœuvre reconnue pour son action !

La Ville a participé au concours national de la Capitale française de la biodiversité 2023 ayant pour thème « Arbres et forêts », organisé par l'Office Français de la Biodiversité.

Son action intitulée « Gestion écologique et mise en place d'un Refuge Nature ASPAS depuis 2015, sur les 60 hectares du bois communal de la Champelle » a été sélectionnée pour parution au recueil d'actions exemplaires, par le Comité scientifique et technique de l'organisation.

La Ville s'engage pour l'eau et la biodiversité

La Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ont souhaité mettre à l'honneur les collectivités engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement, contribuant à la préservation de la ressource en eau et à la sauvegarde de la biodiversité, et leur proposent de concourir à la distinction « Commune Nature ».

Dans ce cadre, le Conseil municipal réuni le 3 avril, a voté à l'unanimité la participation de la commune à cette opération, concrétisée par la signature de la Charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux publics.

La commune de Vandœuvre s'implique depuis de nombreuses années dans un parcours global répondant aux objectifs environnementaux qu'elle s'est fixée. Elle avait déjà, avant même la loi Labbé de 2017 encadrant l'usage des intrants chimiques au sein des espaces communaux, banni l'usage des pesticides dans ses pratiques d'entretien, ceux-ci constituant une menace de pollution des eaux superficielles et souterraines. Elle a également voté une motion à cette époque pour rejoindre le réseau des villes sans pesticides.

Au quotidien, le service des espaces verts de la ville met en œuvre différentes mesures s'inscrivant dans un plan global d'entretien différencié des espaces communaux. Il a pour objectif la reconquête de la biodiversité, de la nature, et de la qualité de l'eau si présente à Vandœuvre sous différents aspects : ruisseau devant la médiathèque, rivière du parc Richard Pouille, sources sur les Coteaux, bassins des parcs du Tonneau et du Charmois, mares des Enrichards, fontaines et lavoirs du village…

Cette volonté de mise en place de pratiques respectueuses du sol et de l'eau s'accompagne de projets innovants qui suscitent l'intérêt de scientifiques : étude des sols et de leur biodiversité avec creusement de fosses pédologiques, plantation d'une forêt urbaine adaptée au changement climatique, aménagement de la zone humide des Enrichards, étude approfondie et comparative de la zone forestière de sénescence du bois communal…

L'apport de Vandœuvre pour les données de l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine est donc conséquent, particulièrement en raison du partenariat de la Ville avec les associations naturalistes qui apportent leurs connaissances et leur expertise. Ainsi est révélée une riche biodiversité communale, parfois insoupçonnée, qu'il nous faut préserver tous ensemble.

C'est aussi dans ce but que Vandœuvre a décidé de s'inscrire pour l'obtention d'un autre label : « Territoire Engagé pour la Nature ».

Les gardiens du parc Richard Pouille

Tout au long de l'année les gardiens du parc de loisirs Richard Pouille, un écrin de verdure de 16 hectares avec une rivière, font respecter le règlement mis en place par la municipalité en effectuant des patrouilles en VTT ou pédestres.

Thierry, le responsable des gardes, assure l'encadrement des agents et notamment la gestion des plannings pour mettre en place la surveillance du site au quotidien et en fonction d'événements ponctuels.

Ils forment une équipe de 6 agents, tous assermentés. En 2022, ils ont effectué 1495 rappels au règlement.

Ils peuvent aussi administrer les soins de premiers secours (étant Sauveteurs Secouristes du Travail) avec, au sein du poste de garde, un défibrillateur ; pendant l'année 2022, ont été effectuées 56 interventions de secours, 37 par les gardes pour des premiers soins et 19 par les pompiers du SDIS 54 pour une prise en charge médicalisée.

Le poste de garde est doté d'une sonorisation pour prévenir les usagers lors de la fermeture du parc pour intempéries, ou pour d'autres situations d'urgence telles que des enfants perdus dans le parc (6 appels sono en 2022). Grâce à cette technologie et au professionnalisme des agents, les enfants ont pu retrouver leurs parents très rapidement.

Le parc accueille des manifestations culturelles tout au long de l'année : carnavals des écoles et crèches, courses d'orientation, cross des écoles, city plage, concerts d'été (juillet-août), cinéma plein air, forum des associations, feux d'artifice, pique-nique, crèche familiale…

Ainsi que des événements privés (tels les mariages) pour lesquels nous assurons la surveillance des véhicules et l'encadrement des accès au parking et du site.

Toutes ces manifestations exigent de la part des gardiens une attention particulière et une surveillance accrue.

Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de Police Nationale et de Police Municipale se chargent de surveiller votre logement.

Des patrouilles sont organisées pour passer près de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage…).

Info +

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne sur service-public.fr - vandoeuvre.fr ou vous rendre au poste de Police Nationale ou directement en mairie.

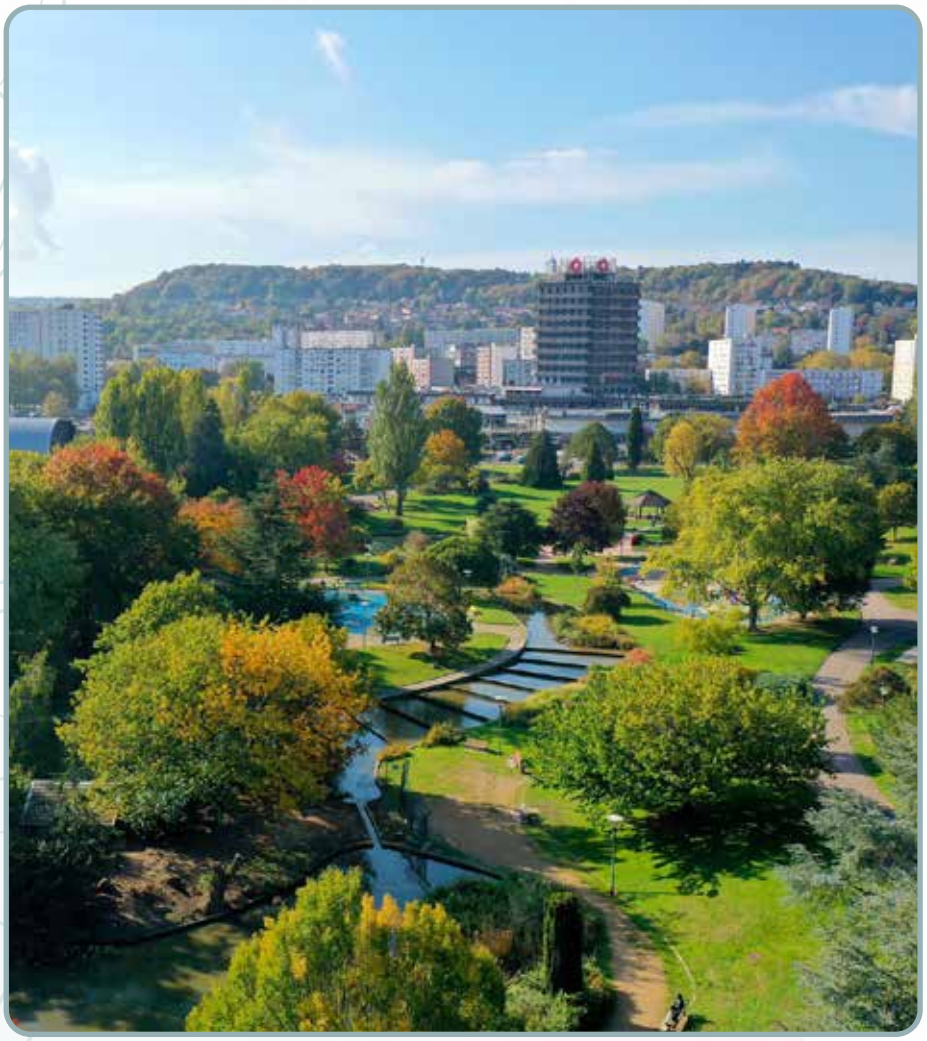

Les Enrichards : un parcours pédagogique

C'est en 2018 que le projet de créer une mare dans les coteaux des Enrichards a débuté. Trois mares constituent aujourd'hui un lieu privilégié pour l'accueil de la biodiversité mais aussi pour la détente et la découverte de la nature pour les promeneurs.

Les mares se situent sur les coteaux situés au sud du village, derrière le collège du Haut-de-Penoy. Vous pouvez y accéder par le sentier du parcours pédagogique des Enrichards.

Le site a été choisi car c'est un secteur irrigué par de nombreuses sources qui alimentent naturellement les mares. Petit à petit, celles-ci se font coloniser par la faune et la flore.

Il faut savoir qu'une mare est un écosystème complexe, très souvent riche en biodiversité (amphibiens, libellules, mollusques, crustacés, insectes aquatiques, plantes, etc.). C'est en effet une zone de reproduction, de refuge, ou le garde-manger de très nombreuses espèces. Ce sont aussi des abris permettant à beaucoup d'êtres vivants de survivre à des conditions climatiques temporaires difficiles (sécheresse, canicule…).

Pour vous permettre de découvrir les habitants des mares tout en préservant le milieu des aménagements en bois, un banc et un panneau pédagogique ont été installés.

Pensez bio, local et solidaire, pensez Amap

Une AMAP est une « Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne ». Cela consiste en un partenariat entre un groupe d'individus et un ou plusieurs producteurs. L'objectif est de favoriser une agriculture paysanne et biologique en circuits courts.

Les AMAP n'appliquent aucune marge sur les produits, ce qui permet aux adhérents d'accéder à des produits de qualité à prix coûtant, et aux producteurs de percevoir la totalité des recettes pour vivre dignement.

De nombreux produits alimentaires sont disponibles : légumes, pain, œufs, poulets, produits laitiers, etc.

Dans le département, on en compte une trentaine, une douzaine dans le Grand Nancy dont deux à Vandœuvre : l'AMAP la Rainette et l'AMAP de la MJC Lorraine. Venez les rencontrer à l'occasion d'une de leurs distributions.

AMAP de la MJC Lorraine
Mardi de 18 h 15 à 19 h 30
MJC Lorraine 1 Rue Lorraine,
54500 Vandœuvre
amapmjclorraine@gmail.com

AMAP la Rainette
Vendredi de 18h à 19 h 45
MJC Nomade, 8 Rue De Norvège,
54500 Vandœuvre
contact@amaplarainette.fr
www.amaplarainette.fr

Info +

La liste des AMAP qui existent dans la Métropole est disponible sur le site de LORAMAP : http://loramap.org/annuaire-des-amap/

"Le Couarail", au cœur de Biancamaria

Au détour du passage de la renarde, au cœur de l'écoquartier Biancamaria, le promeneur arrive dans un lieu atypique, nommé « le Couarail ».

Tout à la fois lieu de rencontre pour les habitants et centre d'accueil pour des professionnels, des scolaires ou des personnes en formation, ce jardin partagé de 2000 m² est né de l'initiative de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Kèpos et de la Ville de Vandœuvre.

Outre un potager agroécologique, un verger nourricier et une prairie fleurie, ce site accueille également une yourte de 37 m², conçue et construite en Meurthe-et-Moselle. S'y succèdent des publics de tous types pour des séances de sensibilisation ou de formation à la transition écologique, ses enjeux et ses pratiques.

Depuis 2021, ce sont plus de 180 personnes qui ont contribué à l'émergence de cet écrin de verdure : habitants, jeunes de Vand'Est, demandeurs d'emploi en formation professionnelle, entreprises membres de la SCIC Kèpos.

Conçu et aménagé de manière participative, le Couarail est un endroit ouvert sur la ville qui concourt à renforcer le lien social de proximité, en réintroduisant au sein du quartier une biodiversité endémique. Tous ses usagers découvrent une autre manière de jardiner fondée sur l'agroécologie, et expérimentent des manières de vivre et de travailler respectueuses de l'Homme et de la planète.

Car face au défi écologique, les bonnes volontés ne manquent pas : il s'agit de les faire travailler ensemble en leur donnant des outils et des méthodes. C'est tout l'objet du Couarail !

Les jardins partagés

Le jardin partagé est un espace vert cultivé et animé par les habitants. C'est un lieu de vie ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures. Géré par des riverains regroupés en association, il facilite les relations entre les différents lieux de vie.

Où trouver un jardin partagé près de chez soi ?

Les jardins partagés trouvent généralement leur place dans des parcelles de la Ville mais ils peuvent aussi être aménagés sur d'autres terrains (bailleurs sociaux, etc.). Pour repérer les jardins existants près de chez vous, vous pouvez consulter la liste.

Comment prendre part aux activités du jardin ?

Lorsqu'une personne ou une structure (association, école...) souhaite jardiner dans un jardin partagé, elle doit contacter l'association gestionnaire indiquée ci-après :

Liste des jardins partagés à Vandœuvre

« Jardin de l'étoile », Association World in Harmony
Louvain, Association Jeunes et Cité
Biancamaria 1, Association des habitants du quartier de Biancamaria
Coin Nature MJC Nomade, MJC Centre social
Forêt Noire, Association AVEC
ENSAIA, étudiants de l'école
Jean Macé - Charmois, Association World in Harmony
Ark en ciel, Association Ark en ciel
Remich, Association syndicale des copropriétaires
Biancamaria 2, Kèpos

La biodiversité progresse dans les parcs de la ville

La commune a décidé d'engager les principaux parcs communaux dans le réseau des Refuges LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) depuis 2017.

Sur les conseils de l'association et grâce à l'implication des agents du service des espaces verts, les pratiques de gestion ont évolué et des aménagements ont été réalisés permettant d'accueillir une dizaine d'espèces d'oiseaux supplémentaires !

Le parc Richard Pouille, celui du Charmois, celui de la Sapinière ainsi que celui du Tonneau sont labellisés « Refuge LPO » depuis 2017. À l'issue des cinq premières années d'engagement, la commune a renouvelé sa convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux, et a bénéficié d'un état des lieux de la biodiversité de ces parcs. Oiseaux, petits mammifères, mais aussi insectes ont été observés et identifiés. Bilan : un plus grand nombre d'espèces et d'individus a été comptabilisé.

Sous le couvert de son amicale, la copropriété de Bois le Duc et ses 13 hectares boisés, est membre de la LPO depuis 2005.

Nous pouvons nous féliciter que les pratiques et les aménagements mis en place aient porté leurs fruits. Parmi la dizaine d'espèces d'oiseaux nouvellement répertoriées, on trouve la fauvette grisette, le rossignol philomèle ou le pic épeichette classé vulnérable sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de l'Office Français de la Biodiversité. L'écureuil roux se plaît également dans nos parcs.

Nous allons poursuivre nos efforts et de nouvelles pistes d'amélioration pour l'accueil des espèces ont été identifiées.

Dispositif « Jardinons ensemble »

La plateforme de participation métropolitaine accueille un nouvel espace consacré aux bonnes pratiques de jardinage. L'objectif est de reproduire les « bons » gestes des experts communaux pour une plus grande végétalisation des espaces privés, nombreux sur le territoire.

La démarche vise également à favoriser une meilleure compréhension des actions des collectivités (abattage, taille, fauchage etc.) tout en encourageant, chacun à son niveau, au mouvement de retour de la Nature en ville pour le bénéfice de tous (lutte contre les îlots de chaleur, préservation de la biodiversité…). Aussi, tous les chantiers participatifs des communes et de la métropole sont-ils proposés aux volontaires désireux « d'apprendre » et de « faire ».

Info +

grandnancy.eu/jardinons-ensemble

Les travaux de la Ligne 1 continuent

Les travaux de la ligne 1, entamés le 13 mars, doivent s'achever en septembre 2024, avec la mise en service du nouveau trolley. À Vandœuvre, trois zones de travaux sont concernées : Avenues Jean Jaurès, Bourgogne, secteur Vélodrome et Montet Octroi

- Réalisation de 3 stations avenue Bourgogne ;
- Réalisation de 3 stations avenue Jean Jaurès ;
- Dépose des LAC (Lignes Aériennes de Contact) existantes ;
- Reprise globale de structure de chaussée et couche de roulement avenue Jean Jaurès et avenue de Bourgogne ;
- Création d'une piste cyclable montante de Jean Jaurès à Faisanderie ;
- Réalisation du Terminus et de son aire de retournement.

Par ailleurs, tous les opérateurs de réseaux (électricité, gaz, chauffage urbain, hydraulique, télécoms) sont tenus de réaliser leurs propres travaux éventuels dans ce laps de temps (exemple : traversée de l'avenue du Général Leclerc au niveau de Notre-Dame des Pauvres, par le chauffage urbain ainsi qu'Enedis).

Des modifications importantes de la circulation ont été faites (rue d' Echternach, rue Leclerc, rue Clémenceau) qui engendrent de nombreuses contraintes. Ces travaux se terminent avec la réalisation du terminus du CHU (à l'emplacement actuel, mais avec augmentation de la capacité de stockage des trolleys), prévue à l'été 2023. Durant cette phase, le terminus de la ligne sera reporté à l'arrêt Morvan.

Esquisse de réaménagement du Vélodrome

Secteur Vélodrome - Montet Octroi

Des évolutions importantes sont à prévoir sur ce secteur. Elles vont générer des aménagements provisoires, en attendant une recomposition et un réaménagement complet du carrefour. Suppression de la station Vélodrome : la station « Callot » devient la station « Vélodrome - Callot », la station Montet Octroi est maintenue au niveau de l'ex station Total.

Les travaux d'aménagement de la nouvelle station « Vélodrome - Callot » sont prévus à l'été 2023, le réaménagement provisoire du carrefour côté Nancy devrait être programmé à l'automne 2023.

Esquisse de réaménagement Montet Octroi

Info +

Site de la Métropole du Grand Nancy
grandnancy.eu/

Rénovation urbaine Vand'Est

Dans le cadre de la rénovation urbaine du secteur Vand'Est et dans le prolongement de l'attractivité de la commune, plusieurs phases de travaux sont prévues.

Le centre commercial Jeanne d'Arc va être remplacé par une nouvelle Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), qui viendra remplacer l'actuelle MJC Étoile. Cette nouvelle MJC sera accompagnée d'un espace vert et de jeux pour répondre aux attentes des riverains.
La démolition de ce centre commercial, propriété de la Métropole, devait débuter cet été, mais l'opération devra se réaliser en deux temps. La première étape consiste à libérer les locaux encore occupés, tandis que la seconde phase, nécessitera des sondages d'amiante et autres avant la démolition.

Futur bâtiment mixte à côté de Cap'Actions

La première phase a pris plus de temps que prévu, notamment pour des raisons administratives, ce qui repousse logiquement la phase de démolition initialement prévue pour l'été 2023 au 1er semestre 2024. Quant à la construction de l'immeuble mixte, elle se situera sur le terrain devant Cap'Artisans. Les travaux devraient débuter durant l'été ou l'automne 2023, avec une première phase de dépollution des sols.

Actuel Centre commercial Jeanne d'Arc

Cette offre mixte permettra de créer des passerelles entre le quartier et les entreprises, ainsi qu'avec les universités (Polytech). En effet, ce projet immobilier proposera des logements pour répondre aux demandes des Vandopériens, des bureaux et des commerces de proximité. Il offrira ainsi une nouvelle dynamique au quartier, en proposant un ensemble immobilier à la fois moderne, fonctionnel et attractif.

Budget Participatif : 3 projets retenus

Quelques mois après le lancement du budget participatif, la commune a désigné les projets lauréats : trois projets bénéficieront d'une enveloppe globale de 150 000 €.

Pour une première, ce budget participatif est un succès : en l'espace de trois mois seulement, quelque trente idées ont été déposées par des Vandopériens. Des projets qui n'auraient peut-être pas pu voir le jour sans le budget participatif. Les thématiques relèvent aussi bien de l'aménagement d'espaces publics, que des arts et culture, du développement durable et de la nature en ville.

Parmi les projets retenus, voici les trois figurants sur le podium :

- Installation de toilettes publiques esplanade Simone Veil ;
- « L'art sur les murs », graffitis allée Jean Legras ;
- Achat d'un récupérateur d'eau installé près du jardin partagé de l'école Jean Macé.

Devant la forte participation, la commune annonce qu'il y aura un « Budget Participatif 2 » en 2024. Plus d'infos à venir.

Fonds de Solidarité Logement

Vous rencontrez des difficultés à payer vos factures d'énergie ? La Métropole peut vous aider ! Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) est un dispositif d'aide sociale en direction de ménages à faibles revenus pour les aider à régler leurs factures d'énergie.

Le Fonds de Solidarité Logement, c'est quoi ?

Le FSL accorde des aides financières et finance des accompagnements aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement, dont celles d'énergie.

Période du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023

Face à la hausse du coût du gaz et de l'électricité et de ses conséquences sur le budget des familles les plus fragiles, la Métropole du Grand Nancy en lien avec le Département de Meurthe-et-Moselle a pris la décision d'augmenter le montant maximal de l'aide, par personne et pour un an, à 290 € contre 250 € jusqu'alors.

Pour qui ?

Les conditions pour bénéficier d'une aide financière aux impayés des factures d'énergie :

1. Résider dans la Métropole du Grand Nancy.

2. Avoir des ressources inférieures au seuil de pauvreté ;

- 1 102 €/mois pour une personne seule ;
- 1 653 € €/mois pour un couple avec un enfant ;
- 2 314 €/mois pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans.

3. Avoir un impayé de facture auprès d'un fournisseur d'énergie.

4. Ne pas avoir bénéficié de ce fonds depuis un an.

Info +

Service Solidarité Logement de la MGN
03 54 40 67 77
service-solidarité-logement@grandnancy.eu

Le « Bus 4 quart »

Projet porté par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et co-construit avec des partenaires locaux associatifs et institutionnels, dont le CCAS de Vandœuvre-lès-Nancy, puis avec les bénévoles, le « Bus 4 Quart » est un bus itinérant qui permettra l'installation de permanences dans 3 communes : Nancy, Vandœuvre et Jarville. Il permettra d'orienter, informer, accompagner dans des démarches administratives ponctuelles et réorienter éventuellement les habitants, selon la demande.

Les objectifs : Faciliter l'accès aux droits, lutter contre la fracture numérique, lutter contre l'isolement, développer la dynamique de partenariat au sein du territoire. Chaque mardi, un chauffeur de KEOLIS amènera le bus, place du marché, à 9 h 30 et repartira à 16h. L'accueil des personnes sera assuré en continu par les professionnels de la MDS, du CCAS et des bénévoles de 9 h 45 à 15 h 45. Plus d'infos à venir sur vandoeuvre.fr

Aide aux familles pour les vacances

Depuis 2014, le CCAS de Vandœuvre propose un dispositif d'aide aux vacances pour permettre aux enfants de partir en colonies de vacances ou en séjour avec hébergement. Ce dispositif vient en complément des aides octroyées par les organismes comme la CAF. Pour l'édition 2023, le CCAS attribue les montants d'aide du tableau à droite.

Quotient familial	Montant de l'aide en 2023
0 à 600 €	148 €
601 € à 750 €	113 €
751 € à 900 €	102 €

Pour les enfants en situation de handicap et bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Éducation Enfant Handicapé), les montants sont doublés comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES DE L'AEEH	
Quotient familial	Montant de l'aide en 2023
0 à 600 €	296 €
601 € à 750 €	226 €
751 € à 900 €	204 €

SANTÉ

AREMIG : agir contre le cancer de l'enfant

Une volonté de réagir, soutenir et redonner le sourire. L'AREMIG (Association pour la Recherche et les Études dans les Maladies Infantiles Graves) reconnue d'utilité publique, accompagne les parents et les enfants atteints du cancer.

Aider les enfants en les accompagnant tout au long de leur parcours

- Remise de sacs réconfort ;
- Remise de jouets ;
- Amélioration des locaux de l'Hôpital.

Aider les Parents

- Hébergement à la Maison des Parents à proximité de l'Hôpital d'enfants ;
- Temps d'échanges lors de moments de rencontre (notamment pendant la pause-café offerte aux parents et aux soignants) ;
- Possibilité de se ressourcer dans notre mobile-home à Corcieux dans les Vosges.

Aider la Recherche

- Financement de programmes de recherche en oncopédiatrie au CHRU de Nancy et au niveau National.

24e randonnée au profit des enfants

Info +

AREMIG
8 rue du Morvan
54500 Vandœuvre
Tél. : 03 83 44 72 72
contact@aremig.org

Quartier Brabois

Réunion du 18 avril 2023, vue du quartier de Brabois

Cette rencontre avait pour but de présenter aux riverains le projet d'implantation d'un nouveau mât de 24 mètres de hauteur porteur d'antennes de téléphonie mobile (4G et 5G). Un permis de construire a été accordé par la mairie pour une implantation Allée de Roncevaux au niveau des châteaux d'eau.

Au départ cette antenne devait être installée sur le toit d'un immeuble situé rue de Ludres. Mais cette proposition n'a pas été retenue, car trop proche de l'AEIM.

Parmi les inquiétudes avancées, les habitants déplorent d'avoir été mis devant le fait accompli. Ils voudraient savoir quels sont les éléments qui motivent l'installation d'un autre pylone pour Bouygues, sachant qu'il y en a déjà un sur l'hôpital et un autre à côté de l'hippodrome ?

Le Maire rappelle qu'il n'a pas légalement le pouvoir de s'opposer à l'installation d'antennes sur son territoire sauf à prouver qu'il y a un risque sanitaire. Cependant il peut négocier l'emplacement et les caractéristiques du mat porteur.

Un courrier demandant un recours gracieux contre le permis de construire a été envoyé en mairie dès le lendemain.

Il s'avère que le plan local d'urbanisme ne permet pas cette installation dans ce secteur.

La mairie a pris contact avec l'opérateur afin de négocier une implantation d'un mât moins intrusive pour les riverains et leurs domiciles dans un secteur autorisé.

Les riverains seront tenus informés du résultat de cette négociation.

Quartier Saint-Charles

Réunion du 19 avril 2023

Monsieur Le Maire et des représentants de la Métropole et des transports urbains, ont rencontré les riverains afin d'échanger autour de l'organisation des transports après les travaux de la Ligne 1 et la suppression éventuelle de l'arrêt situé au marché suite au déplacement de l'actuel T4 qui passerait dans le futur par l'avenue Leclerc et le boulevard de l'Europe.

La ligne structurante T4 opère la jonction entre le secteur Gérard d'Alsace-Barthou et le secteur Europe Nations, via les rues Briand, Péri et Malines. Aujourd'hui l'axe Gérard d'Alsace – Nations supporte en plus la ligne A qui remplace provisoirement la Ligne 1 durant les travaux. Ainsi 2 lignes structurantes passent provisoirement au même endroit.

La rue de Malines est déjà engorgée du fait de la retenue générée par le rond-point « Charles de Gaulle » et surtout les conditions d'accès au parking des Nations, côté Médiathèque. La commune a demandé à la Métropole de se pencher sur le problème en favorisant l'accès au parking par le Boulevard de l'Europe et non par le rue de Malines.

Selon la Métropole l'arrêt du Marché totalise une moyenne de 180 validations/jour vers Nancy et 50 vers Houdemont. Un sondage sera organisé pour avoir des chiffres plus précis en période « normale ».

À ce jour rien n'a encoré été décidé (il est envisagé la création d'une nouvelle ligne structura T5), que ce soit l'axe pour se rendre à Vand'Est ou la suppression de l'arrêt du Marché.

Cette période de changement est aussi compliquée pour les habitants que pour les utilisateurs des transports en commun.

Quartier Brichambeau

Réunion du 3 Mai 2023

Circulation

Les habitants de la rue des Acacias ont interpellé le Maire sur la dangerosité de cette rue et des alentours notamment aux sorties de l'école Paul Bert : trop de circulation et beaucoup ne respecte pas le code de la route. Mais du fait du virage, il est difficile de mettre un ralentisseur dans cette rue pour protéger la sortie de l'école. Un panneau triangulaire clignotant de sortie d'école pourrait être la solution.

L'état des voiries (secteur du 8e RA, rue de Norvège, carrefour Barthou etc), relève de la Métropole qui a mis la priorité sur les travaux liés aux transports en commun, à l'hydraulique, au chauffage urbain et aux pistes cyclables.

Urbanisme

Les travaux du parking de la mosquée semblent poser problème. M. Allioui, président de l'association de la Mosquée, rassure les habitants en précisant que c'est la mosquée qui finance l'intégralité des travaux et confirme qu'une fois le parking ouvert, il pourra être utilisé par les riverains sauf peut-être aux heures de culte. Il contiendra 35 places de stationnement.

Sentier piétonnier

Les riverains se demandent si la création du sentier piétonnier entre la rue des Acacias et la rue des Myosotis est encore d'actualité. Pour des raisons de sécurité le sentier ne peut se faire à cet endroit. De plus, les 38 places de parking empêchent la création d'un tel sentier. Les plans du parking sont à disposition des personnes susceptibles de trouver une solution pour réaliser ce projet.

Insécurité et caméras privées

Il est fait état d'un sentiment d'insécurité dans le quartier, ce qui a favorisé l'installation de caméras chez les particuliers. Pour rappel, les caméras privées ne doivent pas filmer hors des limites de la propriété que ce soit pour la mosquée ou les particuliers.

Attention canicule

Le service seniors et le CCAS souhaitent un bel été à toutes et à tous. Pour cela, ils vous invitent à profiter des animations programmées sur notre commune, en vous protégeant des risques d'insolation et de déshydratation.

A ce propos et en prévision d'éventuelles vagues de chaleur, la municipalité se mobilise comme chaque année pour appeler les personnes vulnérables de tout âge.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif d'appels, nous vous invitons à compléter le bulletin d'inscription figurant sur le site de la ville. Cette étape d'inscription, définie dans le cadre du plan national ORSEC, est un préalable incontournable. En cas de besoin, le numéro national **0 800 06 66 66** (appel gratuit) est à votre disposition tous les jours de 9h à 19h.

Info +
vandoeuvre.fr

Hommage à Danièle Verdenal

Danièle Verdenal est décédée le 1er mai à l'âge de 79 ans. Journaliste, auteur, peintre et illustratrice de talent, elle a été élevée au rang de citoyenne d'honneur de la Ville en 2013. Dans son discours d'intronisation, Danièle Verdenal expliquait son attachement à Vandœuvre : « *Parce que dès mon enfance, c'était mon terrain d'aventures bien que née du côté de la frontière nancéienne tracée par le fameux ruisseau de Nabécor. Avec ma petite sœur, nous étions plus souvent à Vandœuvre qu'à Nancy.* » Et d'évoquer les jardins du Charmois, le Château d'eau, le Parc de Brabois et bien d'autres souvenirs. La ville de Vandœuvre présente ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Redynamiser le marché du dimanche

Depuis quelques années, la ville de Vandœuvre s'efforce de redynamiser son marché du dimanche. Le travail avait commencé par la mise en place du tri sélectif, qui a été un succès.

En tant que marché pilote, Vandœuvre a ensuite travaillé en étroite collaboration avec les commerçants pour mettre en place une stratégie zéro déchet, avec la création d'outils de communication et la fabrication de sacs en tissu réutilisables par les structures locales.

Le nouvel élu délégué au marché, Abdel Chaari, poursuit les efforts de Samuel Carême et mise sur deux grands axes. Tout d'abord, l'évolution du fonctionnement, avec le passage au zéro déchet et la gestion des invendus. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la commune va faire appel à des structures associatives pour stocker les denrées alimentaires invendues et les redistribuer aux étudiants et aux familles dans le besoin.

Ensuite, le réaménagement des espaces avec un atelier de réorganisation des emplacements des commerçants pour une optimisation avec une mixité des zones. Un travail concernant la végétalisation des deux zones du marché est également prévu. Cela va améliorer la qualité de l'air, augmenter la biodiversité urbaine et l'esthétique. De plus, cela peut contribuer à améliorer l'environnement en créant un espace plus agréable et apaisant.

La création d'une zone détente va rendre le marché plus attractif et offrir à tous la possibilité de profiter de l'espace pour se reposer ou déguster un plat issu des traiteurs occupant les cases du marché.

Enfin, une zone de lavage sera mise à disposition des commerçants alimentaires qui ne bénéficient pas de case pour nettoyer leurs ustensiles et éviter de souiller leur emplacement.

Ces initiatives montrent l'engagement de la commune en faveur d'un marché plus responsable et respectueux de l'environnement..

Nouveaux repreneurs à Vandœuvre

La Brasserie du marché et la buvette du parc Richard Pouille ont trouvé repreneurs !

La Buvette du Parc Richard Pouille est un lieu convivial et idéal pour se retrouver à tous moments de la journée. Katia Bouteille, la gérante, accueille tous ceux qui veulent faire une pause gourmande ou se restaurer. Lorsque le soleil fait son apparition, les tables à l'ombre des arbres et des parasols accueillent petits et grands. Un service sur ardoises, une petite restauration bien présentée, et le sourire de Katia font le reste.

Inauguration de la buvette du parc Richard Pouille

La Brasserie du marché a été reprise par monsieur Rabah Sadat, et sera désormais exploitée par la SCI « la Croix du Sud ». Sa réouverture a eu lieu le dimanche 4 juin. Pour de nombreux Vandopériens, cette Brasserie représente un lieu sympathique, en plein cœur de la ville, où l'on peut consommer des plats simples à base de produits frais et locaux.

Conseil municipal du 13 mars 2023

● Débat d'orientation Budqétaire

Retrouvez l'intégralité des débats via ce QR code.

● Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fondation de France suite aux séismes en Turquie et en Syrie

Suite au séisme d'une magnitude de 7.8 qui a frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie le 6 février 2023, et aux conséquences dramatiques auprès des populations, un appel aux dons a été lancé par de nombreuses associations dont la Fondation de France pour apporter une aide d'urgence aux besoins vitaux de milliers de personnes.

Le Conseil municipal valide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1.500 euros à la Fondation de France pour soutenir son action auprès de ces populations sinistrées.

● Acquisition du parc du monastère Sainte Claire situé rue Sainte Colette à Vandœuvre, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique

Le Conseil municipal valide le principe d'acquisition par voie d'expropriation des parcelles du parc du monastère et approuve le principe d'aménagement d'un parc public dans le quartier Sainte Colette.

Conseil municipal du 15 avril 2023

● Motion du Conseil municipal de Vandœuvre contre la réforme des retraites

Le Conseil municipal s'oppose à la réforme des retraites et à l'allongement de la durée de travail jusqu'à 64 ans. Il demande au Gouvernement de retirer cette réforme, adoptée contre l'avis des Français et sans vote du Parlement, ou de mettre en place un référendum pour solliciter l'avis des Français.

● Motion du Conseil municipal contre la mise en place du stationnement payant au CHRU de Brabois

Le Conseil municipal demande à la Direction du CHRU de revenir sur cette décision de rendre payant le stationnement dans ses parkings ou, à tout le moins, de revoir sa grille tarifaire afin, en particulier, d'augmenter le temps de gratuité pour le porter à 1h30.

Il demande également au Président du Conseil de Surveillance du CHRU, par ailleurs Président de la Métropole, d'appuyer cette démarche des élus de Vandoeuvre.

Enfin, il demande à la direction du CHRU d'intégrer, dans la perspective de la remontée de nombreux services sur Brabois, à son schéma directeur immobilier l'amélioration de l'offre de stationnement sur son emprise foncière.

● Budget Primitif 2023

Le Conseil municipal vote le budget primitif 2023 qui s'établit à hauteur de 51.032.161 euros.

■ En section de fonctionnement : dépenses 38.416.367 euros, recettes : 38.416.367 euros

■ En section d'investissement : dépenses 12.615.794 euros, recettes : 12.615.794 euros.

● Fiscalité directe locale 2023 : fixation des taux

Le Conseil municipal maintient les taux identiques à ceux appliqués depuis 2008, à savoir :

● Taxe d'habitation 11.43%

● Taxe sur le Foncier Bâti (dont part départementale suite à réforme) : 29.27% (12.03% pour la commune et 17.24% pour le département – taux de référence de 2021 pour le département)

● Taxe sur le Foncier Non Bâti : 12.08%

Conseil municipal du 15 mai 2023

● Citoyennetés d'honneur

Le Conseil municipal fait Citoyens d'honneur Madame Jennifer Verneau-Abbad et Monsieur Joseph Fabre, qui ont dirigé respectivement les équipes SOS Médecins d'infirmiers et de médecins des centres de vaccination durant l'ensemble de la campagne de vaccination contre le COVID à Vandœuvre.

Il fait également Citoyen d'honneur Monsieur Gérard Harmann, pour son engagement associatif au sein de «La Famille de Vandœuvre» pendant 46 années.

● Attribution du marché Rénovation du terrain synthétique du Sonnet 2 avec son éclairage, création de 2 foot 5, de 3 terrains de basket et de vestiaires

Le Conseil municipal vote l'attribution des marchés permettant la réalisation de ces chantiers pour un montant total de 2.718.912 euros.

Travaux à l'Hôtel de Ville de Vandœuvre

Des travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville doivent démarrer au cours du 4ème trimestre. Ces travaux visent à améliorer les conditions de travail des agents ainsi que l'accueil des usagers. Les services Enseignement et Etat Civil seront les plus impactés. En conséquence, et afin de garantir la continuité du service public, ces services seront provisoirement transférés sur d'autres sites.

Ainsi, dès l'été, le service Enseignement déménagera pour rejoindre les locaux de l'ancienne trésorerie rue de Venise (bâtiment les Pinsons). Le service Etat Civil rejoindra, quant à lui, les actuels locaux des services santé et jeunesse situés place de Paris. Ces derniers migreront dans les locaux de l'ancienne trésorerie de la rue de Venise, aux côtés de leurs collègues du service Enseignement. Les travaux devraient s'achever en mars 2024. Dès la fin des travaux, l'ensemble des services retrouveront leur localisation d'origine. Pendant toute la durée des travaux, un accueil sera assuré à l'entrée de l'Hôtel de Ville et un fléchage sera mis en place pour orienter les usagers.

Groupe Socialistes et républicains

Dématérialisation : exclusion numérique

La dématérialisation des services publics facilite l'accès aux démarches administratives pour une majorité d'usagers, mais augmente la fracture numérique et éloigne les citoyens de leurs services publics.
Constat : ce sont les plus fragiles qui se voient privés d'accès à des services publics de plus en plus virtuels. Impôts, titre de séjour, carte vitale, Pôle emploi, CAF, retraite etc....
Les difficultés spécifiques que rencontrent certains publics :

- les personnes âgées sont encore souvent éloignées du numérique ;
- les jeunes sont moins à l'aise qu'on ne le croit avec l'administration dématérialisée ;
- les personnes handicapées n'ont toujours pas affaire à des services publics accessibles ;
- les personnes étrangères sont encore plus massivement empêchées d'accomplir des démarches qui sont absolument nécessaires à leur vie quotidienne et au respect de leurs droits fondamentaux ;
- les personnes en situation de précarité sociale vivent les démarches numériques comme un obstacle parfois insurmontable, alors que ce sont celles pour lesquelles l'accès aux droits sociaux revêt un caractère vital.

Mais ces publics ne sont pas les seuls à rencontrer des difficultés. En définitive, les effets de la dématérialisation nous concernent toutes et tous. Si la possibilité d'effectuer des démarches en ligne simplifie de nombreuses situations, chacun d'entre nous peut, un jour, rencontrer un blocage incompréhensible face à un formulaire en ligne, ne pas parvenir à joindre un agent, échouer à dénouer un problème.
Surtout, la dématérialisation s'est accompagnée d'un report systémique sur l'usager de tâches et de coûts qui pesaient auparavant sur l'administration. Cette manière d'utiliser le numérique renforce l'individualisme et le sentiment subi de solitude. C'est alors à l'usager de se former, de se faire aider, de faire, d'être capable. Pour accéder à ses droits, il lui appartient de s'adapter aux conditions de l'administration alors qu'on attend l'inverse de sa part.
C'est un renversement historique d'un des trois principes du service public : l'adaptabilité – qui devient une qualité attendue de l'usager, plutôt qu'une exigence qui incombe au service.»

Groupe Socialistes et Républicains : Philippe Atain-Kouadio, Marie-Jeanne Brungard, Chabha Graf, Claude Grauffel, Stéphane Hablot, Skender Hekalo, Régine Komorowski, Juliette Régnier, Marie-Agnès Rouillon.

Groupe écologistes et citoyens solidaires

Brabois, le calvaire des riverains !

Chaque jour plus de 30 000 personnes se rendent à Brabois pour y travailler, étudier, se soigner, visiter un malade... Cette situation va s'amplifier avec la montée de l'hôpital Central. Si on peut comprendre l'intérêt de mettre en proximité l'ensemble du monde médical, hospitalier et universitaire, la situation se complique avec un site situé en haut d'un plateau. D'autant plus qu'il n'est plus possible de créer de nouveaux accès routiers alors que leur nombre est déjà insuffisant.
Chaque jour près de 10 000 personnes utilisent les transports en commun ; elles sont quelques-unes en vélos ; mais la plupart continue à emprunter l'automobile car 80% des personnes se rendant au CHRU vivent à l'extérieur de la métropole dans des villages où les transports en commun ne peuvent guère s'envisager.
Aujourd'hui les accès automobiles sont saturés ou presque. Le village de Vandoeuvre n'en peut plus. Les mesures de pollution ont montré que le seuil d'alerte était atteint. Il n'est guère envisageable de faire passer beaucoup plus de trafic par l'étroite avenue Jean Jaurès, voire par le village de Villers. L'autoroute est chaque matin bloquée par des sorties insuffisantes. Ne restent que les avenues Gal Leclerc et Paul Muller, ainsi que la route de Chavigny.
Des améliorations peuvent être obtenues sans punir (parkings payants à des tarifs prohibitifs du CHRU) ceux qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser une voiture. On pourrait par exemple réduire le nombre de voyageurs aux heures de pointe en construisant plus de logements universitaires sur le plateau, créer des lignes de transports en commun reliant directement à Brabois les villes comme Toul, Commercy, Pompey, Ludres..., encourager le co-voiturage par des primes, achever les itinéraires cyclables sécurisés qui ne progressent que suite à des décès, favoriser le télétravail ! Quand l'Etat se décidera-t-il enfin à construire les bretelles autoroutières susceptibles de décongestionner celles existantes ?
La Métropole a eu la bonne idée d'inventer la ligne de bus Brabois express entre la gare et le CHRU via Villers ; fin aout 2024 une nouvelle ligne 1 en site propre avec un trolleybus électrique sera inaugurée... En attendant, on compte sur vous amis automobilistes pour épargner les villages de Vandoeuvre et Villers !

Groupe des écologistes et des citoyens solidaires : Dany Ackermann, Marie-Hélène Breteille, Francine Coquillaud, Manu Donati, Nadine Piboule, Philippe Plane, Sylvain Thiriet, Bertrand You.

Groupe communistes et républicains

Quatre ans encore... ne les laissons pas continuer sur ce chemin !

Il y a un an, E. Macron était élu pour un second mandat. Ce fut loin d'être la rencontre entre un homme et un peuple. En realité, le fossé entre citoyennes et citoyens et président (ré)élu s'est creusé.
Au second tour face à l'extrême droite, la moitié des voix ayant permis sa victoire viennent de citoyennes et citoyens ne partageant en rien son projet pour le pays. Une réalité confirmée par l'échec à obtenir une majorité absolue lors des élections législatives, un camouflet pour un président fraîchement réélu. Cette situation aurait dû amener le chef de l'État à agir à l'aune d'une crise démocratique de plus en plus palpable. Or il a choisi de faire comme si seul le résultat comptait. Il a cru qu'il pouvait imposer sa réforme des retraites, injuste pour beaucoup d'entre nous, alors même qu'aucune nécessité ne la justifie, si ce n'est de donner quelques gages aux marchés financiers.
Un an après, le président ne peut plus sortir sans subir la colère de la population, qui n'en peut plus d'être méprisée et refuse de tourner la page de la bataille des retraites.
Sa seule réponse est d'interdire les manifestations lors de ses déplacements.
Quand tout appelle à plus de démocratie, il joue l'autoritarisme. Tandis que le libéralisme dont il est le chantre est battu en brèche partout dans le monde, il croit pouvoir aller toujours plus loin dans la dérégulation de la société.

Reconstruire les services publics, au premier rang desquels la santé, la justice et l'éducation, et reprendre le pouvoir sur l'économie, voilà ce que demandent les citoyennes et les citoyens.
C'est bien d'un virage à 180 degrés dont la France a besoin. L'Assemblée Nationale a montré le chemin en adoptant, contre l'avis du gouvernement, la proposition de loi portée par les communistes et les socialistes visant à (re)faire d'EDF un groupe public unifié. Une loi absolument nécessaire tant l'impact négatif de la libéralisation de l'énergie dans nos vies est criant.
Une première pierre sur ce nouveau chemin qu'il est urgent d'emprunter. Nous en serons.

Dans l'immédiat, nous vous souhaitons un très bel été.

Vos élu(e) s communistes et républicain(e) : Carole Attuil, Franck Stocker.

France insoumise

Les travaux pour permettre l'arrivée du futur trolley ont commencé depuis quelques semaines dans la métropole et sont source de multiples désagréments. En premier lieu, les usagers des transports en commun sont confrontés à un allongement important de leur temps de transport, du aux nouvelles lignes de bus qui ne fonctionnent plus en site propre. L'ancien tramway était souvent bondé aux heures de pointe et les usagers devaient attendre le passage d' une prochaine rame. Il en est de même, hélas, actuellement. La solution de remplacement proposée par la métropole n'est clairement pas à la hauteur des attentes des passagers. Certes, ces ennuis ne sont, par essence, que temporaires. Il convient cependant de s' interroger sur le futur réseau qui nous est proposé et qui va coûter aux contribuables grand nancéiens plusieurs centaines de millions d'euros. Quels transports voulons nous pour les vingt années à venir ?
Le futur trolley sera électrique et les bus de plus en plus propres, ce sera mieux pour le climat. Mais nous devons exiger et obtenir des moyens de transport en quantité suffisante pour répondre aux besoins des citoyens, pour que ceux ci puissent, quand c' est possible, moins utiliser les

véhicules personnels. Nous devons, ensemble, rester vigilants et inscrire notre action dans une démarche globale, sociale. L'écologie urbaine ne doit pas être une punition, mais une solution.

Les élus de la France Insoumise
Samuel Carême, Bruno Damoiseaux, Jérémy Richard, Nicole Stephanus, Laurie Targa.

Groupe Société civile

Avec l'arrivée de l'été, nous sommes nombreux à rêver de détente, d'évasion et de vacances bien méritées. Cependant, il est crucial de reconnaître que bon nombre de nos administrés se trouvent confrontés à des difficultés financières qui limitent leur capacité à partir en vacances cet été. En effet, la réduction du pouvoir d'achat auquel nous sommes confrontés depuis plusieurs mois impacte directement notre capacité à profiter de ces moments précieux.
Le droit aux vacances est un pilier fondamental de notre société, favorisant le bien-être, le repos et la découverte de nouveaux horizons. Malheureusement, la réalité économique actuelle a réduit cette possibilité pour de nombreux ménages français, ce qui entraîne une véritable frustration et une inégalité d'accès aux loisirs.
Il est de notre devoir en tant qu'élus municipaux de prendre en considération ces difficultés et de chercher des solutions adaptées pour soutenir nos concitoyens dans cette période délicate. Dans cette tribune, nous souhaitons mettre en lumière quelques propositions concrètes qui pourraient contribuer à redonner aux habitants la possibilité de partir en vacances cet été, malgré les contraintes financières.
Tout d'abord, il est essentiel de renforcer la communication sur les dispositifs d'aide existants, tels que les chèques-vacances, dispositifs CAF, aides du CCAS… Ces mesures peuvent être étendues et mieux promues afin d'atteindre une plus grande part de la population en difficulté financière. La municipalité de Vandœuvre met depuis quelques années des actions pour les familles Vandopériennes tels que city plage, les festivals hebdomadaires au parc Richard Pouille avec des orchestres de qualité, ainsi qu'un agenda culturel très riche et varié.
Il y a également un gros soutien et accompagnement de la part de la commune envers les MJC (Lorraine, Etoile, Nomade), ainsi que les différentes structures associatives par le biais de subventions sur des actions ponctuelles.
Par ailleurs, il est important d'encourager la solidarité entre les habitants de notre ville. Les échanges de maisons, les coopératives de vacances et les initiatives de covoiturage peuvent contribuer à réduire les coûts liés aux déplacements et à l'hébergement. La mise en place de plateformes numériques dédiées à ces échanges et partages locaux sont déjà un pas dans la bonne direction.
Enfin, il est primordial d'investir dans l'éducation aux vacances et aux loisirs. Sensibiliser les familles les plus touchées par la précarité aux diverses possibilités de vacances abordables, comme le camping, les séjours en gîtes ruraux ou les vacances solidaires. Ces alternatives peuvent ouvrir de nouvelles perspectives et briser le cercle vicieux de l'exclusion.
La réduction du pouvoir d'achat ne devrait pas être un frein aux vacances pour les Français. En tant que représentants municipaux, nous avons le devoir d'œuvrer pour une société plus équitable, où chacun a la possibilité de se détendre et de se ressourcer. Faisons en sorte que personne ne soit laissé pour compte et que l'accès aux vacances devienne une réalité pour tous.
Ensemble, en agissant localement, nous pouvons apporter des solutions concrètes pour soutenir nos concitoyens dans leur quête de repos et de découverte. Faisons de Vandœuvre une ville où les vacances sont accessibles à tous, quel que soit le niveau de revenu.
Nous vous souhaitons à tous un été serein, riche en souvenirs et en découvertes.

Groupe Société Civile : Abdelatif Chaari, Arnaud Harand, Fathi Makhloufi, Henri Rousselot, Jean-Pierre Becker, Karima Boudjenoui, Marilène Vuillaume, Samira Menouar, Sébastien Stock, Zeynep Taktak.

Groupe « Oui Vandœuvre »

Donner le ton

Nous nous sommes toujours refusés à envenimer certaines situations ou à agir de façon agressive, comme nous avons toujours validé des décisions qui nous semblaient cohérentes pour nos concitoyens. C'est pour cela que nous saluons le Maire d'avoir, malgré de farouches oppositions de certains membres de sa propre majorité, organisé un concert avec la présence d'un chanteur que nous qualifierons d'Homme de Paix.
Que l'on s'appelle Farid, Valérie, Ruben ou Enrico, que les chansons soient en français, en arabe ou en hébreu, nous avons tous partagé un moment d'humanité, de fraternité, de joie. Que dire alors des propos tenus par une responsable d'association militant soi-disant pour une intégration positive, une lutte contre le racisme et le communautarisme, lorsqu'il qualifie les élus organisateurs de « sionistes » ? Ces propos mettent en danger tous les efforts faits par des personnes de bonne volonté, d'autant plus que cette personne perçoit, pour sa structure, de nombreuses subventions publiques.
Nous demanderons explicitement au premier magistrat de notre commune d'être extrêmement vigilant, pour le bien de tous. Jamais notre groupe n'acceptera des propos qui ont conduit des millions de femmes et d'hommes à la mort.
Toujours au rayon musical mais de manière un peu plus « légère » (quoi qu'il s'agît de la bonne gestion de l'argent public), nous avons interrogé la majorité lors du dernier conseil municipal sur la Maison de l'Histoire de la Chanson française. La collection est achetée (21 000 disques déjà arrivés !) mais il reste encore à l'expertiser. Voici le montage : la ville s'est portée acquéreuse de la collection et demande au Président de la MaHiCha d'évaluer la qualité des disques, pour 1 000 €/jour sur dix jours. N'est-il pas étonnant de demander au Président d'une structure d'expertiser lui-même une œuvre qu'il va accueillir dans son musée ? Peut-il réellement juger de la qualité des disques, tant son implication dans le projet est grande ?
Enfin, un bémol sur le budget (abstention du groupe), afin de marquer notre différence d'analyse sur les investissements.

Pour le groupe « OUI Vandœuvre »,
Dominique Renaud, Léopold Barbier, Marc Saint-Denis.
oui.vandoeuvre@gmail.com
Facebook : @OuiVandoeuvre

Vandœuvre Territoire de Progrès !

Vandœuvre-lès-Nancy en quête de sécurité et de dynamisme

Lors du conseil municipal du 15 juin, nous avons eu le retour de l'enquête réalisée par le cabinet Dunamis Conseil sur l'analyse des besoins sociaux de notre ville.
Il en ressort que notre belle ville est le cœur battant de notre quotidien, mais certains défis interpellent et nécessitent une action politique résolue.
Deux aspects cruciaux façonnent notre qualité de vie : la sécurité et le dynamisme de notre ville. Ceux-ci restent sans réponse de la part de monsieur le maire et de ses équipes successives, et ce depuis 3 mandats et malgré ses belles promesses de campagnes.
En matière de sécurité, les préoccupations sont évidentes. Le centre commercial des Nations est perçu par près de 79% des sondés comme un lieu insécure pour eux. Cette réalité doit être prise en compte avec sérieux et engagement. Il est essentiel d'instaurer des mesures de prévention, renforcer la présence policière dans cette zone afin de restaurer la quiétude et la confiance de nos concitoyens. Il est inadmissible que notre centre-ville soit éclipsé par des problématiques de sécurité persistantes. Il est urgent que des mesures soient prises pour protéger l'identité fondamentale de notre ville et rétablir le sentiment de sécurité de nos résidents dans l'ensemble de notre commune.
Le dynamisme de notre ville est un enjeu majeur pour son avenir. Les enquêtés regrettent que le centre commercial et d'affaires prenne la place du centre-ville attractif qu'ils souhaiteraient fréquenter. Cette inquiétude est légitime, car notre ville a besoin de lieux de vie, de commerces de proximité et d'un centre-ville animé qui reflète l'identité de Vandœuvre-lès-Nancy. Il est temps de mettre en œuvre une politique de développement urbain équilibrée, qui préserve notre patrimoine et favorise la création de zones conviviales, où les habitants pourront se retrouver, échanger et profiter d'une vie de quartier dynamique.
N'oublions pas non plus l'importance de nos espaces verts qui contribuent à notre bien-être collectif. Ils sont des joyaux qu'il nous faut préserver car ils sont le reflet de notre engagement envers la nature et la qualité de vie des habitants.

François Palau
Vandœuvre Territoire de Progrès!
territoiresdeprogres54@gmail.com

2·3
SEPTEMBRE
2023
10H
19H
PARC
DES
SPORTS
VANDOEUVRE
IN GAME
JEU VIDÉO
TOURNOI E-SPORT
RÉTROGAMING
DRONE
COSPLAY
RÉALITÉ VIRTUELLE
JEU DE PLATEAU
SPECTACLE
Vandœuvre
LÈS-NANCY